

Paris, le 5 novembre 2020

Monsieur Jean CASTEX  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 PARIS



Monsieur le Premier Ministre,

ELSA SCHALCK

Nous, Sénateurs du Grand-Est, affirmons notre détermination absolue en faveur de la vocation européenne de Strasbourg, ville siège du Parlement européen, et souhaitons attirer votre attention à ce sujet.

CLAUDE KERN

En prenant la décision d'organiser les sept dernières sessions plénières à Bruxelles plutôt qu'à Strasbourg, en contradiction totale avec l'ambition des traités européens, le Parlement européen envoie un signal extrêmement négatif à l'égard de ce qui constitue l'essence même de la construction européenne : une Union européenne, incarnée et proche des citoyens, fondée sur la réconciliation des peuples d'Europe.

---

SÉNATEURS DU BAS-RHIN

Strasbourg, constitue également, faut-il le rappeler, un impératif démocratique dont nous ne pouvons faire l'économie, celui de la clarté institutionnelle, incarnée par une séparation des pouvoirs entre le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil.

Ces atteintes aux traités européens, à une certaine idée du projet européen, au symbole de l'unité européenne et à la réconciliation franco-allemande ne constituent pas seulement un affaiblissement pour la ville de Strasbourg. C'est un affaiblissement pour le Grand-Est, pour la France mais également pour toute l'Europe. La tenue des sessions plénières du Parlement européen à Strasbourg ne doit pas être optionnelle !

Le 14 septembre dernier, M. Clément BEAUNE, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes a assuré les grands élus alsaciens et le Président de la région Grand Est, M. Jean ROTTNER du soutien indéfectible du Gouvernement dans ce combat.

La réponse de la France doit être forte et concrète. Nous devons être rassemblés en faveur de Strasbourg, capitale européenne.

La volonté de l'Etat français de consolider le Parlement européen à Strasbourg doit pouvoir, en lien avec les collectivités territoriales, se concrétiser en actes afin de faire revenir rapidement les parlementaires dans la capitale européenne, en garantissant à l'institution des conditions d'accès, de travail et d'accueil satisfaisantes.

Nous ne pouvons plus nous permettre d'être dans des réactions, a posteriori, à chaque remise en cause du statut de Strasbourg, capitale européenne.

Si les conséquences sont dramatiques pour la démocratie européenne, elles le sont aussi pour tous les professionnels (hôtels, restaurateurs, taxis, entrepreneurs et indépendants) qui contribuent au bon fonctionnement de cette institution. Nous attirons votre attention sur la nécessité d'envisager des compensations, grâce à des jours de session plénière supplémentaires dès que la situation sanitaire le permettra, mais aussi grâce à des activités interparlementaires supplémentaires en dehors des semaines de sessions plénières traditionnelles.

Il est en outre temps que les bâtiments du Parlement européen à Strasbourg puissent accueillir en nombre suffisant, de manière pérenne, tout au long de l'année, des fonctionnaires supplémentaires de l'institution.

Les traités n'empêchent pas la tenue d'activités politiques à Strasbourg en dehors des sessions plénières.

La présidence française de l'Union européenne au premier semestre 2022 sera par ailleurs l'occasion pour la France d'insister sur son attachement au siège du Parlement européen à Strasbourg par la tenue de nombreux événements.

A l'instar de nombreuses motions déposées par des collectivités territoriales mais aussi par l'Assemblée des Départements et des Régions de France, nous appelons à **une réponse ferme et résolue du Gouvernement français et du Gouvernement fédéral allemand pour garantir la tenue des sessions plénières du Parlement européen à Strasbourg, en accord avec les traités européens.**

Nous appelons également à la responsabilité des parlementaires européens allemands et luxembourgeois qui partagent avec nous l'identité de notre territoire transfrontalier européen, pour que nous défendions collectivement l'Europe de nos territoires frontaliers.

Dans l'attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Elsa SCHALCK, Sénatrice du Bas-Rhin  
Claude KERN, Sénateur du Bas-Rhin  
Laurence MULLER-BRONN, Sénatrice du Bas-Rhin  
André REICHARDT, Sénateur du Bas-Rhin  
Jacques FERNIQUE, Sénateur du Bas-Rhin  
Sabine DREXLER, Sénatrice du Haut-Rhin  
Patricia SCHILLINGER, Sénatrice du Haut-Rhin  
Ludovic HAYE, Sénateur du Haut-Rhin  
Christian KLINGER, Sénateur du Haut-Rhin  
Evelyne PERROT, Sénatrice de l'Aube  
Vanina PAOLI-GAGIN, Sénatrice de l'Aube  
Else JOSEPH, Sénatrice des Ardennes  
Marc LAMENIE, Sénateur des Ardennes  
Charles GUENE, Sénateur de la Haute-Marne  
Bruno SIDO, Sénateur de la Haute-Marne  
Françoise FERAT, Sénatrice de la Marne  
René-Paul SAVARY, Sénateur de la Marne  
Yves DETRAIGNE, Sénateur de la Marne  
Véronique GUILLOTIN, Sénatrice de Meurthe-et-Moselle  
Jean-François HUSSON, Sénateur de Meurthe-et-Moselle  
Philippe NACHBAR, Sénateur de Meurthe-et-Moselle  
Gérard LONGUET, Sénateur de la Meuse  
Franck MENONVILLE, Sénateur de la Meuse  
Catherine BELRHITI, Sénatrice de la Moselle  
Jean-Marie MIZZON, Sénateur de la Moselle  
Daniel GREMILLET, Sénateur des Vosges  
Jean HINGRAY, Sénateur des Vosges

